

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 DÉCEMBRE 2014

L'an deux mille quatorze, le onze Décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 4 Décembre 2014.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 24 – REPRESENTES : 5

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky et RICARD Jean-François, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, MM. MORMANN Nolann, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge, Mmes POYER Audrey, SCHLADT Rita et VIGNÉ Sandra.

EXCUSES : M. CODET Stéphane (*pouvoir à Mme GUIHOT Nathalie*), M. GUIET Stéphane (*pouvoir à M. PLUMELET Jean-Luc*), M. PLANTARD Thierry (*pouvoir à Mme SCHLADT Rita*), M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique*) et M. VIGNÉ Frédéric (*pouvoir à Mme VIGNÉ Sandra*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. Jean-François RICARD et Philippe CAILLON.

OBJET :	<i>Médiathèque – Tarifs 2015.</i>
----------------	-----------------------------------

N° 2014 / 12 / 02

Vu le règlement intérieur de la Médiathèque et notamment son article n°3,

Sur proposition de Mr le Maire, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- *d'appliquer une facturation d'un montant de 2,00 € à tout usager qui aura perdu une carte.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,
Le 15 Décembre 2014,
Le Maire,

